

LE CHEF  
DU  
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL  
DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

no	STR				a/a
Datum	4.7				4.3
Visa					Le 29 février 1988
EDA		040388	-9		
Ref. s. B. 24. Liecht. 1. ✓					

s. B. 15. 21. Liecht.

Note aux membres du Conseil fédéral

Visite au Liechtenstein

A l'invitation du Chef du Gouvernement du Liechtenstein, j'ai effectué les 26 et 27 février 1988 une visite à Vaduz. Au programme figurait notamment une séance de travail avec une délégation du Gouvernement, présidée par M. Brunhart, à laquelle participaient notamment son suppléant Wille ainsi que Regierungsrat Ritter, responsable des questions économiques extérieures. J'ai en outre rencontré le Comité de la Chambre du commerce et de l'industrie, visité l'entreprise Balzers et été reçu à déjeuner par le Prince héritier et son épouse.

Au centre de toutes les discussions figuraient les conséquences pour le Liechtenstein du mouvement d'intégration en Europe occidentale. A l'image de ce qui se passe en Suisse, une certaine inquiétude fait surface dans les milieux gouvernementaux et industriels de ce petit pays, siège de quelques entreprises multinationales à la pointe du progrès technologique. A ce problème vient se greffer la question de la couverture limitée de l'Accord douanier Suisse-Liechtenstein de 1923; en effet, nombre de nouveaux domaines qui font l'objet de pourparlers ou de négociations entre la Suisse, respectivement l'AELE, et la Communauté ne sont pas couverts par l'Accord de 1923. Il en ira vraisemblablement de même avec quelques-unes des nouvelles activités de l'AELE.

Mes interlocuteurs ont été très clairs: en aucune façon il s'agit de réviser le "Zollanschlussvertrag". Il s'agit principalement d'intensifier les processus d'information et de consultation entre Berne et Vaduz, et cela aussi bien par rapport au développement en Europe occidentale que sur le plan mondial (Uruguay-Round).



Rappelant que toutes les portes des Départements concernés étaient constamment ouvertes à nos voisins liechtensteinois, j'ai proposé que des responsables soient nommés dans les deux capitales, l'un pour les questions d'intégration, l'autre pour le GATT, qui organiseraient ensuite des rencontres entre experts qui examineraient chacun des sujets en négociation. (Aux milieux industriels, j'ai recommandé de s'adresser au Vorort.) Pour lancer cette analyse plus approfondie, Berne fournira à Vaduz une documentation de base (telle que l'analyse interne du Livre blanc de la CEE sur l'achèvement du marché intérieur). J'ai en outre assuré mes interlocuteurs qu'ils seraient mis en possession du futur rapport au Conseil fédéral sur l'intégration européenne avant sa parution.

En matière agricole et par rapport à la Suisse, le principal souci du Regierungsrat compétent, M. Wille, a trait à la mise à jour complète et plus régulière de l'annexe à l'Accord douanier contenant les réglementations suisses applicables au Liechtenstein. A cet effet, les experts des deux pays se réuniront le mois prochain. Si nécessaire, le Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture pourrait rencontrer prochainement M. Wille.

*Belamuni*

- 3 -

Copie à: Mission suisse auprès des CE, Bruxelles  
Délégation suisse près l'AELE et le GATT, Genève  
Ambassades de Suisse Vienne, Oslo, Stockholm, Helsinki

Direction du droit international public, DFAE

Office fédéral de l'agriculture, DFEP

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et  
du travail, DFEP

MM. B, Cm, Rb, A, Py, Md, Bd, Je, Ke, R, Gr, Zi, Ly